

GESTION DES PEMD ET NUISANCES DE CHANTIER - Distantiel

Cette formation aborde de façon complète la gestion des déchets et des nuisances des chantiers tant sur le plan réglementaire qu'opérationnel et contractuel.

Objectifs opérationnels

- Gérer l'élimination des PEMS de chantier dans le cadre de la réglementation en vigueur
- Gérer les nuisances de chantier : bruit, poussière...

Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage
- Programmistes
- Conducteurs d'opération
- Maîtres d'œuvre
- Consultants AMO
- Responsables des entreprises du BTP

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Gestion des PEMD de chantier du bâtiment : origine, classification

- Textes de référence

Contexte législatif

- Réglementation générale
- Réglementation BTP
- Document de traçabilité

Gestion opérationnelle

- Optimisation de la gestion des déchets de chantier : qualification, classement, recyclage et traitement, logistique, filières

Gestion des nuisances de chantier

- Vibrations
- Nuisances sonores
- Pollution de l'air, de l'eau, du sol
- Relations avec les riverains, maîtrise des perturbations

Pratiques contractuelles

- Obligations et responsabilités des acteurs : maître d'ouvrage (MO), maître d'œuvre (MOE), entreprises
- Charte des chantiers à faibles nuisances
- Prescriptions relatives à la gestion des déchets dans le programme du MO
- Formulation des exigences dans le Document de Consultation des Entreprises (DCE), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Mise en situation et présentation de cas pratiques

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas concrets et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.

- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur de travaux ou maître d'œuvre d'exécution.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com